

POLITIQUE D'ADMISSION DES ANIMAUX DOMESTIQUES APARTHOTEL CIUDAD LAUREL

Le client doit accepter les conditions suivantes pour l'acceptation de sa réservation:

1. **Un maximum d'un animal par chambre est autorisé**
2. Le programme est destiné aux chiens domestiques, jusqu'à un maximum de 30 kg.
3. Les hôtes doivent tenir leurs animaux en laisse ou dans leurs sacs respectifs lorsqu'ils ne sont pas dans la chambre.
4. Lorsque le ménage de la chambre commence à 11h00 et se termine vers 13h00 environ ou que tout autre service est fourni dans la chambre, l'animal de compagnie doit être retiré de la chambre, ou il doit être dans son sac de transport ou contrôlé avec la laisse par ses propriétaires.
5. Les invités doivent éliminer les déchets des animaux de compagnie. Les **animaux domestiques n'ont pas accès aux piscines, au restaurant-buffet et aux autres zones où des aliments et des boissons sont servis. Ils n'ont pas non plus accès aux aires de jeux pour enfantstelles que le mini club, le volley-ball et l'aire de sable.** Toutefois, aux tables extérieures de la salle à manger (devant la scène), vous pouvez manger avec votre animal, à condition qu'il soit correctement tenu en laisse à la table ou gardé dans son sac (l'objectif est que le client puisse profiter de son animal pendant le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner, sans perturber la tranquillité des autres invités).
6. Le client doit être en possession de tous les documents légalement requis au moment de l'enregistrement, qui peuvent être exigés à tout moment par la direction de l'hôtel.
7. Le client est responsable du bruit que les animaux domestiques peuvent faire et doit veiller à ce qu'ils ne perturbent pas ou n'affectent pas la paix et la tranquillité des autres clients. Si l'hôtel détermine que l'animal de compagnie perturbe les autres clients de l'hôtel, l'hôtel peut demander, à sa discrétion absolue, que l'animal soit logé à l'extérieur de l'hôtel. L'Aparthotel Ciudad Laurel se réserve le droit de mettre fin au séjour du client si l'animal de compagnie dérange les autres clients séjournant à l'hôtel, sans droit à aucune réclamation ou compensation de la part du client etimmédiatement.
8. L'hôtel se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires si l'animal domestique cause des dommages ou si le client utilise des serviettes, des oreillers, pour l'animal. Les clients acceptent de payer les frais de l'hôtel pour les réparations, le ménage ou les dommages causés par les animaux domestiques.
9. Les hôtes ayant des animaux domestiques doivent signer ce document et assumer la responsabilité de tout dommage causé par leurs animaux. L'hôtel peut exclure un animal de compagnie s'il est considéré comme dangereux ou susceptible d'effrayer, de nuire ou d'affecter le séjour des autres clients.

Nous vous souhaitons un

Agréable séjour :

Signature du client :